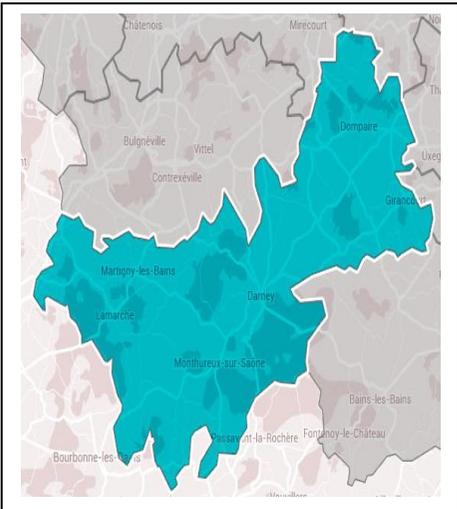


Le nouveau canton de Darney est le plus vaste du département. S'étendant sur **854 km<sup>2</sup>** de la Haute-Marne jusqu'aux portes de la ville d'Epinal, composé de **82 communes**, il rassemble les anciens cantons de Lamarche, Darney, Monthureux-sur-Saône ainsi que 22 des 30 communes de l'ancien canton de Dompierre et 2 communes de l'ancien canton d'Epinal Ouest. Avec **18 231 habitants**, c'est le second canton le moins peuplé et le seul à ne pas avoir de commune importante comme chef-lieu. En effet, la commune de Darney ne compte que **1 171 habitants**.

Sur le plan économique, le canton de Darney offre un total de **4 491 emplois**. Le secteur agricole est encore très présent dans le canton avec **457 exploitations** et près de **750 emplois**.

Si l'industrie occupe une place assez marginale, elle reste diversifiée et marquée par la présence d'entreprises de renommée mondiale, comme la tonnellerie Merrain International à Monthureux-sur-Saône.



### Elections départementales ( Senaie- 22 Mars 2015)

Electeurs: 186

Votants : 90

Exprimés : 88

**ROUSSEL Alain, Carole THIEBAUT-GAUDE**  
( Divers Droite): 47 voix, soit 53,41 %.

**ALEXANDRE Christophe, Elodie VOIRIN**  
( Front national) : 36 voix, soit 40,91 %.

**SUTER Olivier, Fanny THEIS** (Front de gauche): 5 voix, soit 5,68 %.

### Elections départementales dans le canton de Darney

Alain Roussel et Carole Thiebaut-Gaudé recueillent 4 446 voix, soit 56,84 % des inscrits et sont élus. Christophe Alexandre et Elodie Voirin obtiennent 2 450 voix, soit 31,32 %. Olivier Suter et Fanny Theis recueillent 926 voix, soit 11,84%.

**Alain Roussel a été élu 3ème vice-président du nouveau conseil départemental.**

Voici les beaux jours qui arrivent enfin et il faudra bientôt songer à bêcher, planter, nettoyer, tailler .... et profiter des joies du jardinage.

Dans cette gazette, vous pourrez découvrir le budget municipal 2015, la présentation du nouveau canton de Darney, les résultats des élections départementales et aussi quelques brèves municipales.



**Les fêtes de Pâques sont terminées et nous espérons que vous n'avez pas trop abusé de chocolat. Souhaitons que cette gazette ne soit pas non plus trop indigeste !!!**

### Quelques brèves municipales

- Le budget de l'eau 2 014 (dépenses et recettes) est en excédent de **72 896,30 €** en fonctionnement et investissement.
- Les ampoules de rue ont été changées par la société Deshayes mais il aurait été plus judicieux d'investir dans des lampes à basse consommation.
- Des subventions d'un montant de **720 €** sont votées aux associations locales ( ADMR, pompiers, ADDP, hôpital, souvenir français ...).
- Les cérémonies du 8 Mai auront lieu cette année à Senaie qui accueillera les communes avoisinantes.
- Les taux d'imposition municipaux resteront inchangés en 2015, soit 13,78 % ( taxe d'habitation), 10,29 % ( foncier bâti) et 15,44 % (foncier non bâti).



Comme nous l'avons déjà écrit ( voir gazette n° 4 parue en octobre 2014), les élus de la Communauté de Communes ont acté le 10 Juillet 2014 la fermeture de l'école d'Ainville ( 26 voix pour et 1 abstention ), décision qui suscite des remous seulement huit mois plus tard parmi des parents d'élèves ou même des élus mais l'heure d'agir est déjà dépassée. Rappelons-nous que ce sont des élus locaux qui ont pris une telle décision !!!